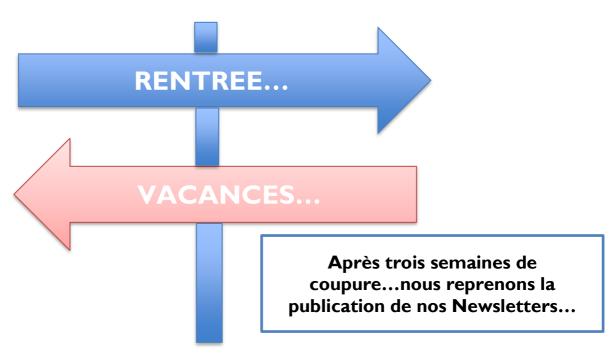




IMPOT SUR LE REVENU Corrections en ligne... Mode d'emploi

Newsletter n°17 454 du 24 AOUT 2017







Les avis d'imposition relatifs aux revenus de 2016 sont arrivés ou vont arriver prochainement. Il est souhaitable de procéder à un audit de ces derniers afin de vérifier leurs exactitudes.

Si cet audit révèle une erreur de déclaration de la part du contribuable, ce dernier a la possibilité de pratiquer une correction en ligne... Mode d'emploi expliqué par Bercy...

• CORRIGEZ VOTRE DÉCLARATION EN LIGNE 2017

Le service de correction en ligne est ouvert du 1er août au 19 décembre 2017 Vous avez déclaré vos revenus en ligne : en cas d'oubli ou d'erreur constaté sur votre avis (avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou avis d'impôt), la possibilité de corriger votre déclaration de revenus en ligne de 2017 est offerte du 1^{er} août au 19 décembre 2017.

• Qui peut corriger sa déclaration de revenus en ligne ?

L'accès à la correction en ligne de la déclaration de revenus est réservé aux usagers qui ont déclaré leurs revenus en ligne, au moyen du service de déclaration en ligne disponible sur impots.gouv.fr.

Sont donc exclus de ce service :

- les usagers qui ont déposé une déclaration de revenus uniquement sur papier ;
- les usagers qui ont effectué une déclaration de revenus sur impots.gouv.fr mais ne l'ont pas validée;
- les usagers qui ont déposé une déclaration en mode EDI via un partenaire EDI.

• Comment accéder à ce service ?

Vous pouvez y accéder également à partir de votre espace particulier.

Vous devez vous identifier avec votre numéro fiscal et votre mot de passe créé lors de vos précédents accès aux services en ligne.

Vous pourrez changer de mot de passe à tout moment au moyen du service en ligne « Gérer mon profil ».



Que peut-on corriger sur sa déclaration de revenus en ligne ?

Vous pouvez corriger les éléments suivants indiqués lors de votre déclaration de revenus :

Éléments liés à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux

Vous avez la possibilité de modifier la quasi-totalité des informations déclarées en ligne et notamment celles relatives à vos charges, et à vos revenus ou charges. Vous pouvez également corriger la rubrique relative à la contribution à l'audiovisuel public. En revanche, vous ne pouvez pas modifier votre état civil, ni signaler vos changements d'adresse ou de situation de famille (mariage, pacs, divorce...). Il n'est pas non plus possible de modifier vos coordonnées bancaires.

Une erreur dans la situation de famille saisie dans votre déclaration de revenus peut avoir des conséquences sur le montant de votre impôt. Pour signaler cette erreur, rendez-vous dans votre espace particulier et utilisez le service de messagerie sécurisée dans la rubrique « Nous contacter > Ma messagerie sécurisée (pour toutes vos demandes et démarches) ». Pour signaler un changement d'adresse, rendez-vous dans votre espace particulier et utilisez notre service "Signaler un changement d'adresse" dans la rubrique Gérer mon profil.

• Éléments liés à l'impôt de solidarité sur la fortune

Il est également possible de corriger les éléments relatifs à l'impôt de solidarité sur la fortune. Ce service est cependant réservé aux usagers dont le patrimoine net imposable est inférieur à 2 570 000 €.

Besoin d'aide?

Tout au long de votre démarche, vous pouvez obtenir des explications supplémentaires en cliquant sur le bouton « Notice » ou sur le bouton « En savoir plus ».

Une aide en ligne vous est également proposée tout au long de votre correction en ligne.

Elle est accessible à partir du bouton « Aide » situé en haut à droite de chaque page.

• Comment cela se passe-t-il?

Vous rectifiez les montants saisis dans les cases et cochez ou décochez les cases erronées. En fin de procédure, un courriel de confirmation vous est immédiatement adressé. Un accusé de réception est également disponible dans votre espace particulier, rubrique Consulter Ma situation fiscale personnelle.

Vous n'avez pas à transmettre de pièces justificatives. Vous devez néanmoins être en capacité de les produire ultérieurement pour répondre à une éventuelle demande de l'administration.

Quel montant faut-il payer ?

Votre correction en ligne peut aboutir à une diminution ou une augmentation du montant de votre impôt.

En cas de diminution du montant de votre impôt

Vous allez recevoir un avis d'impôt corrigé qui vous informera du dégrèvement prononcé en votre faveur, suite aux modifications que vous avez déclarées.



La somme définitive à payer est celle précisée sur cet avis de dégrèvement, sous le libellé « montant de votre impôt net ».

- Si vous avez déjà payé votre impôt, le trop perçu vous sera remboursé.
- Si vous n'avez pas encore payé votre impôt, seul le « montant de votre impôt net » figurant sur ce nouvel avis est à régler.

• En cas d'augmentation du montant de votre impôt

Vous allez recevoir un nouvel avis d'impôt prenant en compte les corrections que vous avez déclarées.

Le montant définitif à payer sera précisé dans le cadre « Votre situation » de la première page de cet avis et devra être réglé à la date limite de paiement et selon les modalités de paiement mentionnées sur l'avis

Nos formations pour la rentrée...

PENSEZ A RESERVER VOS PLACES POUR NOTRE SEMINAIRE DE RENTREE

3 places disponibles



LES 31 AOUT ET 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 A CLERMONT FERRAND

CONSACRE A LA PRATIQUE DE L'INGENIERIE PATRIMONIALE APRES LES ECHEANCES LEGISLATIVES

15 HEURES DE FORMATION

JACQUES DUHEM ET STEPHANE PILLEYRE : Panorama de l'actualité juridique et fiscale. Que reste t-il de la fiscalité patrimoniale après les élections et la loi de finance rectificative PIERRE YVES LAGARDE : Quelles sont les nouveautés en matière de protection sociale et de rémunération des dirigeants ?

VALERIE BATIGNE: Comment élaborer dans ce nouveau contexte une stratégie retraite objective ?

DETAILS ET INSCRIPTIONS ICI



FORMATION

Nos autres formations pour la période Septembre /Décembre 2017 à Lille, Paris, Montpellier, Bordeaux, Lyon, Rennes, Toulouse, Strasbourg...

CATALOGUE DES FORMATIONS 2017



ST GILLES LES BAINS LA REUNION

24 et 25 AOUT 2017

13 HEURES DE FORMATION

STEPHANE PILLEYRE

PRATIQUE DE L'INGENIERIE PATRIMONIALE PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 7 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

TOULOUSE

12 SEPTEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM

LA LOCATION EN MEUBLÉ: UN OVNI FISCAL PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 7 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

STRASBOURG



13 SEPTEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM

LA LOCATION EN MEUBLÉ: UN OVNI FISCAL PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 7 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

PARIS



14 SEPTEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM

DEMEMBREMENT:
PRINCIPALES
CONSEQUENCES
FISCALES

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Programme détaillé et inscription

PARIS



19 et 20 **SEPTEMBRE** 2017



JACQUES DUHEM

FISCALITÉ DE LA TRANSMISSION À TITRE ONÉREUX **DE LA PME OPÉRATIONNELLE**

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Programme détaillé et inscription

LYON

14 HEURES DE FORMATION



21 et 22 **SEPTEMBRE** 2017

14 HEURES DE FORMATION



PIERRE YVES LAGARDE JACQUES DUHEM

LES SOCIETES HOLDING NOUVEAUTÉS -DIFFICULTÉS D'APPLICATION-**OPTIMISATION ASPECTS** JURIDIQUES, **FISCAUX ET SOCIAUX**

INGENIERIE PATRIMONIALE DU **CHEF D'ENTREPRISE**

Programme détaillé et <u>inscription</u>

PARIS



12 OCTOBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



YASEMIN BAILLY SELVI

LE PATRIMOINE PROFESSIONNEL ET L'ISF

INGENIERIE PATRIMONIALE DU **CHEF D'ENTREPRISE**

Programme détaillé et inscription

PARIS



12 OCTOBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



PIERRE YVES LAGARDE

LES (BONS)
CHOIX POUR
L'EXERCICE
D'UNE ACTIVITÉ
LIBÉRALE
ACTUALITÉS,
OPPORTUNITÉS
ET LIMITES

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Programme détaillé et inscription

PARIS



12 et 13 OCTOBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



JEAN PASCAL RICHAUD

LES
FONDAMENTAUX
DU DROIT
PATRIMONIAL DE
LA FAMILLE

INITIATION A LA GESTION DE PATRIMOINE

Programme détaillé et inscription

LILLE



12 OCTOBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



CEDRIC NOSMAS

PRATIQUE DU
CONSEIL
PATRIMONIAL LA
DÉCOUVERTE DU
CLIENT AU
TRAVERS DE
L'AUDIT DE SA
SITUATION
FISCALE

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Programme détaillé et inscription

PARIS



13 OCTOBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



CEDRIC NOSMAS

PRATIQUE DU
CONSEIL
PATRIMONIAL LA
DÉCOUVERTE DU
CLIENT AU
TRAVERS DE
L'AUDIT DE SA
SITUATION
FISCALE

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Programme détaillé et inscription

PARIS



7 HEURES DE FORMATION



FREDERIC AUMONT

LA TRANSMISSION À TITRE GRATUIT DES PME

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

<u>Programme détaillé et inscription</u>

RENNES



17 OCTOBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



CEDRIC NOSMAS

PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL LA DÉCOUVERTE DU CLIENT AU TRAVERS DE L'AUDIT DE SA SITUATION FISCALE

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

<u>Programme détaillé et inscription</u>

PARIS



18 et 19 OCTOBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM STEPHANE PILLEYRE

APPROCHE
PATRIMONIALE
DE L'IMMOBILIER:
ACQUISITION,
GESTION,
CESSION

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 14 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

PARIS



7 et 8 NOVEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



FREDERIC AUMONT

STRATEGIES
D'ACQUISITION
DE GESTION ET
DE
TRANSMISSION
DE L'IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Formation validante à hauteur de 14 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

GUADELOUPE



7, 8 et 9 NOVEMBRE 2017

21 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM

PRATIQUE DE L'INGENIERIE PATRIMONIALE PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 12 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscriptions

PARIS



9 NOVEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



VALERIE BATIGNE

LES CLEFS POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE RETRAITE PERTINENTE PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Programme détaillé et inscription

MONTPELLIER



9 et 10 NOVEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



JEAN
PASCAL
RICHAUD
STEPHANE
PILLEYRE

APPROCHE
PATRIMONIALE
DE L'IMMOBILIER:
ACQUISITION,
GESTION,
CESSION

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 14 heures pour les professionnels de l'immobilier

<u>Programme détaillé et inscription</u>

BORDEAUX



14 et 15 NOVEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



STEPHANE PILLEYRE

APPROCHE
PATRIMONIALE
DE L'IMMOBILIER
: ACQUISITION,
GESTION,
CESSION

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 14 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

PARIS



16 et 17 NOVEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



PIERRE YVES LAGARDE JACQUES DUHEM

LES SOCIETES
HOLDING
NOUVEAUTÉS –
DIFFICULTÉS
D'APPLICATIONOPTIMISATION
ASPECTS
JURIDIQUES,
FISCAUX ET
SOCIAUX

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Programme détaillé et inscription

PARIS

NOVEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM LA LOCATION EN MEUBLÉ: UN OVNI FISCAL PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Formation validante à hauteur de 7 heures pour les professionnels de l'immobilier

Programme détaillé et inscription

PARIS



22 NOVEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION

STEPHANE PILLEYRE

COMMENT
INTÉGRER
DÉSORMAIS
L'ASSURANCE VIE
DANS LES
STRATÉGIES
PATRIMONIALES

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

<u>Programme détaillé et inscription</u>

PARIS



23 et 24 NOVEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



JACQUES DUHEM MAITRISER LES FONDAMENTAUX DE LA FISCALITÉ PATRIMONIALE INITIATION A LA GESTION DE PATRIMOINE

Programme détaillé et inscription

PARIS



28 et 29 NOVEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



PIERRE-YVES
LAGARDE,
STEPHANE
PILLEYRE ET
JACQUES
DUHEM

GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL : ANALYSER ET MAÎTRISER LES SCHÉMAS À RISQUES

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Programme détaillé et inscription

PARIS



6 DECEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION



STEPHANE PILLEYRE

SOCIÉTÉS
CIVILES ASPECTS
JURIDIQUES ET
FISCAUX:
APPROCHE
PRATICO
PRATIQUE

PERFECTIONNEMENT ACTUALISATION

Programme détaillé et inscription

DADIC



7 et 8 DECEMBRE 2017

14 HEURES DE FORMATION



STEPHANE PILLEYRE

FONDAMENTAUX
DE LA GESTION
DE PATRIMOINE
MISE EN
PRATIQUE DU
CONSEIL
PATRIMONIAL

INITIATION A LA GESTION DE PATRIMOINE

Programme détaillé et inscription

PARIS



7 DECEMBRE 2017

7 HEURES DE FORMATION





FREDERIC AUMONT PHILIPPE DELORME

ANTICIPER LES
RISQUES DE
DECES ET/OU
D'INCAPACITE
DU CHEF
D'ENTREPRISE
SUR L'OUTIL
PROFESSIONNEL

INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

<u>Programme détaillé et inscription</u>